



Extrait du Registre
Des
Délibérations

L'an deux mille seize

Le 13 Avril à 18 heures 00

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Cubzaguais dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à Val de Virvée, au Centre de Loisirs Sans Hébergement Aubie et Espessas, 9 rue du Cros, sous la présidence de Monsieur DUMAS Alain, Président de séance.

Date de convocation le 05 Avril 2016.

DELEGUES EN EXERCICE : 27

NOMBRE DE PRESENTS : 18

NOMBRE DE VOTANTS : 24

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
Reçu en Préfecture ou
Sous-Préfecture le :

18 AVR. 2016

Publié ou notifié le Président,

Le : 19 AVR. 2016

Objet : **Compte de gestion 2015 Budget Général**

Présents : 18

AYMAT Pascale, BOBET Arnaud, BORRELLY Marie Claire, BRUN Jean Paul, COURSEAUX Mickael, DUMAS Alain, GUINAUDIE Sylvain, JEANNET Serge, LARRIEU Josette, LAVAUD Véronique, LOUBAT Sylvie, MERCADIER Armand, MIEYEVILLE Georges, MONSEIGNE Célia, RAYNAL Vincent, SAGASTI Sylvie, SALLES-CLAVERIE Catherine, TABONE Alain.

Absents excusés ayant donné pouvoir : 6

BASTIDE Jacques pouvoir à Sylvain GUINAUDIE, BRIDOUX-MICHEL Nadia pouvoir à Alain TABONE, MABILLE Christian pouvoir à SAGASTI Sylvie, MANSUY Ludovic pouvoir à Célia MONSEIGNE, PILARD Christophe pouvoir à LAVAUD Véronique, RODRIGUEZ Nathalie pouvoir à Serge JEANNET

Absents excusés : 2

BOURSEAU Christiane, DUMONT Éric,

Absent : 1

GRASSIAN Frédérique

Secrétaire de séance : Alain TABONE

Après que Madame La Trésorière de la Communauté de Communes du Cubzaguais ait présenté les opérations comptables et financières, et ait constaté la correspondance avec la comptabilité de l'ordonnateur,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide d'approuver le compte de gestion 2015 du budget général.

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 0

Enregistrée en sous-préfecture

Le : 18 AVR. 2016

Publiée le : 19 AVR. 2016

Pour extrait certifié conforme
Fait à Saint André de Cubzac
Le 14 Avril 2016.

Le Président,

A.DUMAS.

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
Reçu en Préfecture ou
Sous-Préfecture le :

18 AVR. 2016

Publié ou notifié

le Président,

Le : 19 AVR. 2016



DÉPARTEMENT
d GIROUDE
COMMUNE d
ou CC de Champagne lésée (2)

(1) DÉLIBÉRATION

DU CONSEIL MUNICIPAL *Communauté* DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 13 Avril 2016
concernant l'approbation du compte de gestion par Mme CHANPAGNE lésée
receveur.

Le Conseil municipal, le Conseil d'administration (1), réuni sous la présidence de M. DUSTAS Alain

Après s'être fait présenter les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice 2015 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer;

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2015;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 19__ , celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant _____

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
Reçu en Préfecture ou
Sous-Préfecture le :
1 8 AVR. 2016
Publié ou notifié
Le : **1 9 AVR. 2016**
le Président,

(1) Rayer la mention inutile.
(2) Désignation de la collectivité ou de l'établissement.

- 1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015, Y compris celles relatives à la journée complémentaire;
- 2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2015 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes;
- 3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives;
 - Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2015, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part (1);
 - ~~Ou demande à la juridiction financière, pour les motifs précédemment énoncés, d'exiger (1) :~~

Fait et délibéré à Aubry de Esprez, Val de Lièvre le 13 Avril 2016

Ont signé au registre des délibérations : MM. ALYXAR Renée, BOBET Ammand, BORRELY RAIN Claire, BRUN Jean Paul, COURSEUX Richard, DUNES Alain, GUILAUME Sébastien, JEANVES Eug, LARRIEU Joffe, LAUDERBAINGUE, LOUBAT Sébastien, NERCADEUR Ammand, NICHEVILLE Georges, NOUSSEIGNE Clia, RAYNA Vincent, SAGASTI Sébastien, SALLES CAVERIE Catherine, TABONE Alain

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
 Reçu en Préfecture ou
 Sous-Préfecture le :
18 AVR. 2016
 le Président R. Sidant
 Pour expédition conforme :
A. DUTAS
 33240 SAINT-ANDRÉ DE QUÉZAC
 COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CUBZAGUAC * SAINTAGNE

Publié ou notifié
 Le : **19 AVR. 2016**

(1) Rayer la mention inutile.